



Mémoire déposé à la commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de
Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le projet d'oléoduc Énergie-Est de
TransCanada

30 septembre 2015

Description de l'équipe et d'ENVironnement JEUnesse

Ce mémoire a été rédigé par :

Amélie Trottier-Picard

Stéphanie Austin

Noémie Raby-Chassé

Ce mémoire a été révisé par :

Jérôme Normand

Catherine Gauthier

Mots-clés :

Oléoduc, transport, énergie, changements climatiques, gaz à effet de serre (GES), sables bitumineux, déversement, CMM

Présentation d'ENVironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENVironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme national d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, à les outiller à travers ses projets éducatifs et à les inciter à agir dans leur milieu. ENJEU est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole aux jeunes engagés afin qu'ils fassent connaître leurs préoccupations, leurs positions et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu ;
- Informer et former les jeunes et les intervenants sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENJEU dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENJEU touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport et l'énergie, les changements climatiques, la consommation responsable, l'eau, et l'intégration du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

Table des matières

- 1. Introduction1**
- 2. Pourquoi s’opposer à l’Oléoduc Énergie Est de TransCanada1**
 - 2.1 L’industrie des sables bitumineux..... 1
 - 2.2 Conséquences d’un déversement..... 2
 - 2.3 L’oléoduc et les changements climatiques 3
- 3. Conclusion.....4**
- Références5**

1. Introduction

ENvironnement JEUnesse a participé à plusieurs grandes consultations concernant l'énergie dans les dernières années, notamment la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec en 2013 et les consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et de la Commission des transports et de l'environnement sur l'industrie des gaz de schiste en 2014. L'organisme a été actif dans les débats publics et les consultations sur les changements climatiques, à l'initiative de jeunes engagés qui ont à cœur l'avenir du Québec et de sa population.

ENvironnement JEUnesse agit également pour diminuer la consommation d'énergie fossile des Québécois, en sensibilisant les jeunes aux impacts des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux différents modes de transport. Par ailleurs, ENvironnement JEUnesse est depuis plusieurs années un ambassadeur pour le vélo d'hiver au Québec, ayant organisé plusieurs randonnées cyclistes en février et ayant élaboré des outils d'information sur le « vélo quatre saisons » (www.2roues4saisons.org).

ENvironnement JEUnesse s'oppose au projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada, d'abord à cause des impacts environnementaux associés à l'exploitation des sables bitumineux et des risques associés à l'utilisation d'oléoducs comme moyen de transport. Nous sommes convaincus que, considérant les défis environnementaux auxquels nous faisons face et considérant les changements climatiques en cours, la solution réside dans une transition énergétique impliquant une diminution accélérée de la consommation d'hydrocarbure. Pour nous, la construction d'un oléoduc pour le transport de pétrole brut revient à *avancer à reculons!*

2. Pourquoi s'opposer à l'Oléoduc Énergie Est de TransCanada

2.1 L'industrie des sables bitumineux

L'exploitation des sables bitumineux est une forme particulièrement polluante de production de pétrole. Des émissions atmosphériques de NO₂ et SO₂ (Grant *et al.*, 2013) peuvent acidifier les précipitations (Hrudey *et al.*, 2010). Une grande quantité d'eau est nécessaire pour extraire le bitume, mais l'eau qui en ressort est fortement contaminée et doit être entreposée dans des bassins de rétention qui, malgré des efforts de recyclage d'eau, continuent de grossir et demeurent des défis de réhabilitation (Grant *et al.*, 2013). De plus, le suivi et l'évaluation de la qualité de l'eau dans le bassin versant de la rivière Athabasca, site du plus important gisement de sables bitumineux de l'Alberta, sont insuffisants pour évaluer les impacts cumulatifs de l'industrie sur les écosystèmes aquatiques (Hrudey *et al.*, 2010; Grant *et al.*, 2013).

L'exploitation des sables bitumineux est également problématique par sa production de gaz à effet de serre (GES). La production des sables bitumineux produit en moyenne 3 à 4 fois plus de GES par baril que l'exploitation conventionnelle au Canada ou aux États-Unis (Grant *et al.*, 2013). Alors que par le passé, l'industrie se vantait des améliorations qu'elle apportait au processus de production, augmentant l'efficacité et diminuant les GES produits par baril, l'industrie ne s'est pas améliorée dans les dernières années. De plus, ces améliorations n'ont jamais permis de diminuer les émissions totales de GES de l'industrie puisque la production augmente continuellement depuis plusieurs années (Grant *et al.*, 2013). Pourtant, considérant l'état des connaissances scientifiques actuelles quant aux changements climatiques et aux dérèglements globaux en découlant, nous devons réduire drastiquement nos émissions de GES.

Finalement, la réhabilitation des sites miniers et des bassins de rétention ne suit pas le rythme d'expansion du territoire utilisé par l'industrie des sables bitumineux. Les politiques albertaines des dernières années exposent le gouvernement albertain à un risque financier important parce que les coûts de réhabilitation dépasseront assurément les montants mis en réserve par les compagnies auprès du gouvernement albertain (Hrudey *et al.*, 2010; Grant *et al.*, 2013). De plus, la législation albertaine n'exige pas que les terres soient remises comme elles étaient avant les opérations, mais remises dans un état naturel (Grant *et al.*, 2013). La réhabilitation de tourbières n'étant pas possible à l'heure actuelle, celles-ci sont remplacées par des écosystèmes forestiers lors la réhabilitation. Pourtant, la présence de certaines tourbières comporte de nombreux avantages puisque celles-ci filtrent, purifient et emmagasinent l'eau, emmagasinent du carbone et servent d'habitat pour la faune et la flore (Hrudey *et al.*, 2010; Grant *et al.*, 2013).

Considérant les impacts environnementaux (contaminants atmosphériques et aquatiques, émissions de GES) de l'exploitation des sables bitumineux ;

Considérant les faiblesses du processus de réhabilitation des sites utilisés ;

ENvironnement JEUnesse est convaincu que le rythme d'exploitation des sables bitumineux doit ralentir pour tendre vers l'élimination des énergies fossiles.

2.2 Conséquences d'un déversement

Les conséquences d'un déversement sont un point inévitable à aborder. Selon le rapport déposé par la firme Savaria Experts-Conseils à la CMM (2015), en cas de déversement dans un cours d'eau, les prises d'eau potable seront affectées très rapidement : il ne faudrait que 8h après le début d'un déversement dans la rivière des Mille-Îles pour atteindre les prises d'eau potable, 4h dans la rivière des Outaouais et 2h dans la rivière L'Assomption. En outre, le pétrole écoulé serait absorbé par les sédiments et s'accumulerait dans le lit des rivières. Il contaminerait également les rivages ainsi que les écosystèmes riverains et aquatiques. De plus, un déversement créerait une perte de revenus majeure pour les fournisseurs d'activités récréo-touristiques. Un déversement dans un milieu humide plutôt qu'une rivière pourrait entraîner une contamination des eaux souterraines, des sols et de la flore (Savaria Experts-Conseils, 2015).

La faune serait également touchée par un déversement. Une étude de la *National Wildlife Federation* démontre les impacts de l'explosion du pétrolier *Deepwater Horizon* dans le golfe du Mexique en 2010 (Fikes *et al.*, 2014). Le rapport rend compte des effets néfastes du pétrole dans le golfe quatre ans après l'incident. Les auteurs soulignent leurs inquiétudes pour le grand dauphin (*Tursiops truncatus*). Depuis l'explosion, plus de 900 dauphins ont été retrouvés échoués sur les rives du golfe. Trois ans après la catastrophe, les dauphins continuaient de s'échouer à un rythme trois fois plus élevé que la normale. Étant à la tête de la chaîne alimentaire, les scientifiques considèrent cette anomalie comme un signe de déséquilibre de l'écosystème. Les auteurs ont réussi à établir un lien entre le déversement de pétrole et le mauvais état de cet écosystème marin, incluant le grand dauphin mais aussi divers coraux, microorganismes marins, poissons et tortues marines (Fikes *et al.*, 2014).

Finalement, l'histoire nous a démontré que, malgré la mise en place d'un plan élaboré de détection et de gestion des fuites d'oléoducs afin de prévenir des catastrophes, plusieurs ont eu lieu, par exemple en Californie en mai 2015 (Radio-Canada, 2015a) et à Fort Murray en juillet 2015 (Radio-Canada, 2015b).

Dans le cas du déversement de la Californie, il s'est écoulé trois heures avant que le flux du pipeline ne soit arrêté. Pour celui de Fort Murray, c'est un contractuel marchant près de l'oléoduc qui a remarqué la fuite et contacté les autorités, les systèmes de détection ayant fait défaut malgré la construction récente de l'oléoduc. Près de cinq millions de litres ont été déversés.

Plus globalement, une compilation de données du Bureau de la sécurité des transports du Canada révélait que seulement 11% des fuites détectées de 2003 à 2013 l'ont été par la technologie prévue à cet effet. La majorité des fuites (76%) ont été détectées par des employés, mais plusieurs fuites ont été détectées par le public (12%) (Poulin pour Radio-Canada, 2013). Une autre étude menée pour la MRC de D'Autray a révélé que le système de surveillance électronique prévu pour l'Oléoduc Énergie Est de TransCanada serait incapable de détecter une fuite de moins de 1,5% du débit, ce qui représenterait potentiellement 2,6 millions de litres par jour (Harvey et Allard, 2015).

Considérant les conséquences néfastes pour la population, la faune et la flore en cas de déversement ;

Considérant les ratés des systèmes de détection de fuite ;

ENvironnement JEUnesse recommande à la CMM de ne pas aller de l'avant avec la construction du projet de pipeline Énergie-Est ou tout autre projet de pipeline.

2.3 L'oléoduc et les changements climatiques

Dans son PMAD, la CMM (2012) propose de contribuer significativement à la réduction des émissions de GES au Québec. Il est incohérent, dans un plan de réduction des émissions de GES, de faciliter le transport du pétrole issu des sables bitumineux, malgré qu'il soit majoritairement voué à l'exportation. Pour éviter d'avancer à reculons, une vision cohérente de la lutte aux changements climatiques doit viser une réduction de notre dépendance au pétrole. La construction d'un nouvel oléoduc n'y a pas sa place. Pour y arriver, la CMM doit absolument diminuer la consommation de pétrole sur son territoire.

Au Québec, le pétrole compte pour 38,1% de notre utilisation d'énergie (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2014). La majorité de ce pétrole, 75%, est consommée par le secteur des transports, le reste étant utilisé par les secteurs industriel, commercial et résidentiel. Les transports sont approvisionnés à 99% par les produits pétroliers (MERN, 2014). Malheureusement, ce secteur est également le seul en hausse de consommation énergétique, de 4,9%, de 1992 à 2011 (MERN, 2015). Pour la CMM, les émissions de GES associées au transport ont crû de 22 % de 1990 à 2006 (AECOM TecSult, 2010). L'utilisation accrue de camions légers (véhicules utilitaires sport et mini-fourgonnettes), l'étalement urbain et l'augmentation du transport de marchandises par camion viennent entre autres expliquer la hausse d'émissions de GES. La situation mérite toute notre attention dans les couronnes Nord et Sud, où le transport en commun est moins disponible et où la distance médiane de déplacement entre le domicile et le lieu de travail est la plus élevée (AECOM TecSult, 2010).

Plutôt que d'offrir une voie de sortie supplémentaire au pétrole des sables bitumineux, ENvironnement JEUnesse est convaincu qu'il est préférable d'investir dans des plans visant la réduction de notre dépendance au pétrole, notamment via le secteur des transports. La CMM pourrait développer les pistes cyclables encore davantage et aménager les routes pour une cohabitation harmonieuse des véhicules motorisés et des vélos, favorisant ainsi le vélo comme moyen de transport dans toutes ses municipalités.

La CMM devrait également investir dans le développement des transports collectifs, favoriser l'acquisition de véhicules électriques et faciliter l'utilisation du transport collectif pour les déplacements quotidiens. La mise en place de telles mesures concrétiserait l'engagement de la CMM via le PMAD de contribuer significativement à la réduction des émissions de GES au Québec.

3. Conclusion

Considérant les impacts environnementaux associés à l'exploitation des sables bitumineux ;

Considérant les risques d'impacts environnementaux et sur la santé publique associés à un déversement ;

Considérant les changements climatiques en cours et les actions à entreprendre pour les contrôler ;

Nous demandons à la CMM de s'opposer au projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada.

Cette opposition au projet d'oléoduc ne constitue pas un appui au transport ferroviaire ou maritime d'hydrocarbure. De même, si les sables bitumineux sont plus polluants que la production conventionnelle, toute production d'hydrocarbure émet des GES et produit des contaminants. La solution, plutôt que de favoriser un certain mode de production ou de transport d'hydrocarbure, est d'en diminuer notre consommation.

Cette diminution de notre consommation d'hydrocarbure devrait passer d'abord par des actions dans le secteur des transports, le plus grand consommateur au Québec : ouverture et promotion des modes de transport alternatifs et actifs, électrification des transports et augmentation de l'accessibilité et de la disponibilité des transports collectifs sont des moyens d'action à la portée de la CMM. Nous espérons que la CMM aura le courage de refuser ce projet en répondant par des actions concrètes dans le secteur des transports sur son territoire. Si la CMM veut avancer de manière convaincante dans la lutte aux changements climatiques, elle doit éviter de reculer via la construction d'un nouvel oléoduc.

Références

- AECOM Tecsumt. 2010. *Portrait des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal*. Déposé à la CMM. Consulté le 16 août 2015 à : http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20100922_rapportTecsumt_GES.pdf
- Communauté métropolitaine de Montréal. 2012. *Un grand Montréal attractif, compétitif et durable*. Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Consulté le 16 août 2015 à : <http://cmm.qc.ca/champs-intervention/amenagement/plans/pmad/>
- Fikes, R., L. McCormick, D. B. Inkley, et S. Gonzalez-Rothi Kronenthal. 2014. *Four years into the gulf oil disaster: Still waiting for restoration*. National Wildlife Federation. Consulté le 21 août 2015 à : http://www.ledevoir.com/documents/pdf/rapport_BP2014.pdf
- Grant, J., M. Huot, N. Lemphers, S. Dyer, et M. Dow. 2013. *Beneath the Surface: a review of key facts in the oilsands debate*. The Pembina Institute. Consulté le 9 août 2015 à : <http://www.pembina.org/pub/2404>
- Harvey, J., et S. Allard. 2015. *Rapport d'information : Les impacts du projet oléoduc Énergie Est de TransCanada dans la MRC de D'Autray*. Consulté le 18 septembre 2015 à : www.covivia.com/img/courriels/2015/02/18_RapportImpact.pdf
- Hrudey, S. E., P. Gosselin, M. A. Naeth, A. Plourde, R. Therrien, G. Van Der Kraak, Z. Xu. 2010. *Environmental and Health Impacts of Canada's Oil Sands Industry: Executive Summary*. The Royal Society of Canada. Consulté le 9 août 2015 à : <https://rsc-src.ca/en/expert-panels/rsc-reports/environmental-and-health-impacts-canadas-oil-sands-industry>
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). 2014. *Politique énergétique 2016-2025 : Profil statistique de l'énergie au Québec*. Gouvernement du Québec. Consulté le 19 août 2015 à : <http://www.mern.gouv.qc.ca/peq/fascicule-2.pdf>
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). 2015. *Vers une nouvelle politique énergétique pour le Québec : Sommaire – Efficacité et innovation énergétiques*. Consulté le 19 août 2015 à : <http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/01/Sommaire-Efficacite-Innovation-energetiques.pdf>
- Poulin, A. pour Radio-Canada. 2013. *Pipelines : la technologie ne détecte qu'une fuite sur 10*. Consulté le 18 septembre 2015 à : <http://www.radio-canada.ca/regions/ontario/2013/11/07/003-pipeline-technologie-fuites.shtml>
- Radio-Canada avec Associated Press et Agence France-Presse. 2015a. *Fuite de pétrole : la Californie déclare l'état d'urgence*. Consulté le 21 août 2015 à : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2015/05/20/007-californie-nettoyage-plages-deversement-petrole.shtml>
- Radio-Canada avec La Presse Canadienne. 2015b. *Une brèche dans un pipeline neuf a causé un déversement majeur en Alberta*. Consulté le 2 août 2015 à : <http://ici.radio-canada.ca/regions/alberta/2015/07/17/004-deversement-important-alberta-petrole-pipeline-neuf-nexen.shtml>
- Savaria Experts-Conseils. 2015. *Mise en service de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada : Impacts d'un déversement sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal*. Déposé à la CMM. Consulté le 8 août 2015 à : <http://cmm.qc.ca/evenements/consultation-transcanada-2015/>